

GROS PLAN

COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES
CHOR. ANNE TERESA DE KEERSMAEKER

PARTITA 2 – SEI SOLO

Une rencontre, aussi fragile qu'ambitieuse, entre deux grands artistes : Anne Teresa De Keersmaeker et Boris Charmatz dansent ensemble sur l'immense plateau de la Cour d'honneur, avec la musique de Bach.

Ils ont improvisé ensemble à Avignon, en 2011 – un matin, juste pour le plaisir, de façon presque clandestine. Pour voir. Et ils ont vu : leur complicité, leur plaisir à danser ensemble, leur proximité aussi. En dépit de la différence de leurs parcours et de leurs choix esthétiques, ils partagent le même goût pour la composition et, simultanément, pour la liberté de l'improvisation. C'est de cette rencontre que naît

une montagne. C'est peut-être trop haut, ou trop construit, ou trop solitaire, trop abstrait... »

UNE MISE À NU

La chorégraphe bruxelloise, bien qu'elle soit la maîtresse incontestée du dialogue danse-musique, mesure elle aussi le danger : « *Sur cette armature soliste, très épurée, est-ce que le fait de faire un duo « homme/femme » n'est pas un peu risqué ? Est-ce que ça ne risque pas de forcer une interprétation ? [...] En même temps, nos corps suivent la partition, ils matérialisent davantage des énergies ou des rythmes que des corps psychologisés... »* Face à une telle gageure, il semble que la voie se trouve dans une posture a priori paradoxale, qu'Anne Teresa De Keersmaeker résume ainsi : « *Ce qui m'intéresse, c'est que d'une part la danse permette de visualiser la structure de la partition, ses fondations en quelque sorte. Et en même temps, que l'on puisse jouer sur tous les niveaux les plus directs de la musique [...]. Les envolées, les vertiges, le plaisir physique, la réponse la plus immédiate au son. Ces deux niveaux s'entremêlent sans cesse.* » C'est précisément ce registre périlleux, « sur le fil », et impliquant une forme d'humilité, qui rend enthousiasmant le projet de ces deux artistes très reconnus qui pourraient, aujourd'hui, éviter une telle mise à nu. « *En un sens, ce que nous faisons n'est jamais au niveau de l'architecture abstraite de Bach, résume Boris Charmatz. Du coup, nous essayons plutôt d'apporter un « tremblé », une légère indétermination par rapport à l'absolue perfection de la musique... »*

Marie Chavanieux



Boris Charmatz et Anne Teresa De Keersmaeker.

Partita 2 – Sei Solo. Un duo dont Anne Teresa De Keersmaeker signe la chorégraphie, et pour lequel les deux danseurs sont accompagnés par Amandine Beyer au violon. Anne Teresa De Keersmaeker a en effet choisi de travailler sur la deuxième partition pour violon de Bach. Les deux danseurs se sont longuement penchés sur la structure de la partition musicale – le contrepoint, la basse, la dynamique interne du morceau – pour commencer à donner corps à cette œuvre. Une œuvre intrinsèquement liée à la danse, plus précisément à des danses d'origine populaire : gigue, courante, allemande... Mais la musique de Bach est surtout un monument, qui confronte le danseur à ses limites, comme le souligne Boris Charmatz : « J'ai rarement vu de pièce chorégraphique réussie sur Bach. C'est

FESTIVAL D'AVIGNON. Cour d'honneur du Palais des Papes. Du 23 au 26 juillet à 22h.
Tél. 04 90 14 14 14. Une pièce de même titre, sur la même musique de Bach interprétée sur scène, mais chorégraphiée par Raphaël Cottin, est présentée dans le Off à la Condition des Soies, du 8 au 13 juillet à 10h.

Rejoignez-nous sur Facebook